

« Causons patrimoine » de la Région Bretagne

à retourner avant le 3 mai 2023 à :

Julie BELLLOT

Chargée de coordination des Journées Européennes du Patrimoine

jep.patrimoine@bretagne.bzh

Présentez-nous votre projet

« Causons patrimoine » c'est une programmation de rendez-vous qui font l'actualité du patrimoine (experts, médiateurs, restaurateurs...) avec les publics. Prioritairement autour de l'accompagnement d'opérations d'Inventaire, ce cycle a pour vocation de continuer à partager les recherches et les réflexions sur le patrimoine breton pendant trois semaines après les JEP.

ATTENTION! Vous candidatez au titre **d'une proposition de conférence**, pensez à vous assurer de l'adaptabilité de la salle et des horaires aux publics que vous visez.

Titre provisoire de l'évènement :	<input type="text"/>
Nom – Prénom de l'intervenant :	<input type="text"/>
Nom du lieu :	<input type="text"/>
Adresse de l'évènement ¹ :	<input type="text"/>
Description de la proposition : soyez dès à présent aussi précis que possible dans l'intention.	<input type="text"/>
Contact pour l'organisation des JEP 2023 :	
Organisme porteur du projet :	<input type="text"/>
Prénom - Nom :	<input type="text"/>

¹ Sera exploitée par la Région pour les supports de communication cartographiques.

Fonction :	<input type="text"/>
Adresse ² :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>

Je, soussigné.e,	<input type="text"/>	m'engage, en cas de sélection, à :
<ul style="list-style-type: none"> - mener à bien le projet décrit ci-dessus ; - fournir au service de l'Inventaire du patrimoine les éléments nécessaires à la communication (texte de présentation, programme d'activités, photo libre de droits) dans les délais nécessaires à l'élaboration du relais de communication porté par la Région ; - assurer la gratuité de l'ensemble des prestations indiquées sur ce document sur la période indiquée ; - utiliser et diffuser les supports de communication de la Région Bretagne. 		
<input type="checkbox"/> J'ai lu et je m'engage à mettre en pratique les informations qui m'ont été données dans la charte de participation Journées du Patrimoine.		
		Signature :
		<input type="text"/>

Calendrier prévisionnel de la Région Bretagne (2023) (à confirmer)

3 mai : dépôt des candidatures pour « Causons patrimoine »

1^{er} juin : sélection des propositions et information de la sélection

15 juin : date limite de confirmation des informations pratiques pour les conférences et causeries. **Aucun changement ne pourra être pris en compte après cette date sur les supports de communication**.

Du 1^{er} au 15 septembre : envoi des affiches et suppléments Ouest-France à l'adresse indiquée vous permettant d'en assurer la diffusion. Publication d'un événement Facebook sur « Partage de la connaissance sur le patrimoine de Bretagne » à relayer par vos soins.

² L'adresse indiquée ici vous permettra de recevoir par voie postale votre courrier de sélection aux « coups de cœur » de la Région.